



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eleves

Question écrite n° 39515

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de l'échec scolaire. La dislocation du modèle familial, les difficultés liées à l'interculturalité, les difficultés socio-économiques, le développement mal maîtrisé de la télévision, et, la disparition du service militaire obligatoire bouleversent les repères éducatifs. Les méthodes d'enseignement, tant à l'école primaire que dans l'enseignement secondaire et supérieur, ne répondent pas aux besoins de certains élèves qui se trouvent en échec scolaire, faute d'avoir assimilé des enseignements précédents ou parce que les méthodes d'apprentissage ne sont pas adaptées à leur situation. L'égalité qui se traduit par l'uniformité des propositions éducatives engendre des inégalités très grandes. Il est nécessaire d'adapter les cursus d'enseignement pour permettre une réelle égalité de développement ou égalité de progression des élèves. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour adapter l'enseignement à la diversité des besoins éducatifs des jeunes et mettre en œuvre une réelle égalité de développement personnel pour tous les élèves.

Texte de la réponse

Les nouveaux programmes de l'école primaire, mis en place dans les écoles maternelles et élémentaires depuis la rentrée 1995, sont allégés et recentrés sur les savoirs essentiels. Les maîtres ont pour mission de faire acquérir à leurs élèves une première maîtrise de la langue française écrite et orale ainsi que les connaissances de base en mathématiques. Ils leur donnent des méthodes de travail et les moyens de développer leurs goûts et leurs compétences. Au cycle des apprentissages premiers, le programme se traduit en cinq grands domaines d'activité (vivre ensemble, parler et construire son langage, s'initier au monde de l'écrit, agir dans le monde, découvrir le monde, imaginer, sentir, créer). Les acquisitions, faites en classe maternelle, sont fragiles et longues à se stabiliser. Une observation attentive permet aux enseignants de diversifier leurs démarches de façon à répondre aux rythmes d'apprentissage des enfants et à leurs besoins individuels. Au cycle des apprentissages fondamentaux, amorcés en grande section de maternelle, l'élève acquiert les langages de base (français et mathématiques) et accède progressivement à l'autonomie. L'accent est mis sur la maîtrise de la langue française, en priorité, ainsi que sur les mathématiques, mais également sur les langues vivantes, les langages artistiques du geste et du corps, l'éducation civique et le goût du travail bien fait. Au cycle des approfondissements, l'élève renforce et consolide les apprentissages fondamentaux. Ce cycle vise à assurer une scolarité réussie au collège. Le collège, dont la mission est de conduire l'ensemble des élèves jusqu'à la classe de 3^e, fait actuellement l'objet d'une rénovation qui vise à mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves tout en mettant en œuvre une véritable égalité des chances. Le collège dispense à tous les élèves, sans distinction, une formation générale qui doit leur permettre d'acquérir des savoirs et savoir-faire fondamentaux constitutifs d'une culture commune. La nouvelle organisation du collège en trois cycles doit offrir à chaque élève des parcours de réussite plus diversifiés qu'auparavant, sans pour autant créer de filières en insistant en classe de 6^e sur les apprentissages fondamentaux ainsi que sur l'acquisition des méthodes de travail, en proposant des parcours diversifiés dans un cycle central 5^e-4^e, en privilégiant la mission d'orientation en classe de 3^e, cette organisation a pour but d'apporter des réponses adaptées à la diversité des élèves. En classe de 6^e,

différents dispositifs leur sont proposés afin de mieux répondre à des besoins identifiés : la consolidation et les études dirigées et encadrées procèdent de cette démarche. Dans le cycle central, si les objectifs d'apprentissage définis dans les programmes nationaux sont communs à tous les élèves, l'expérimentation poursuivie actuellement en classe de 5e vise à offrir aux élèves des parcours diversifiés fondés sur leurs centres d'intérêts et leurs aptitudes, qui doivent permettre d'enrichir les apprentissages de chacun et de répondre aux difficultés de certains. Les difficultés des étudiants pour s'adapter aux exigences des enseignements universitaires et les échecs qui en découlent pour ceux qui ne parviennent pas à surmonter ces difficultés sont une préoccupation très forte des responsables universitaires. Pour y faire face des actions significatives sont d'ores et déjà entreprises et devraient être accentuées dans les universités. Il s'agit d'abord de renforcer l'importance de la période d'entrée dans les études, notamment en instituant une période d'adaptation au début des premiers cycles constituée par un semestre initial permettant d'aborder des disciplines et des voies de formation et offrant une assistance et un conseil méthodologiques. Ensuite il conviendra d'accentuer l'orientation en amont et dans le courant du premier cycle universitaire de manière à créer une meilleure compréhension par les étudiants des compétences nécessaires pour les différentes voies de formation. Ces deux actions qui compléteront les actions de soutien pédagogique, de tutorat méthodologique déjà entreprises par les universités, permettront de mieux atteindre les objectifs rappelés par l'intervenant d'adaptation de l'enseignement à la diversité des jeunes et de réaliser une réelle égalité de leur développement personnel.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39515

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2934

Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4260